



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Gouvernement

Communiqué du Conseil des Ministres

Lomé, Samedi 27 Novembre 2021

1. Le gouvernement s'est réuni en séminaire du 26 au 27 novembre 2021 et en conseil des ministres le 27 novembre 2021 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.

I. **Au titre du séminaire gouvernemental,**

2. Conformément à la gouvernance de la feuille de route gouvernementale, ce deuxième séminaire gouvernemental de l'année a permis de faire la revue d'avancement des projets et réformes de la feuille de route.

3. Prenant la parole à l'ouverture, Son Excellence Monsieur le Président de la République a insisté sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des projets pour l'obtention des résultats attendus par les populations. Il a par ailleurs indiqué que ce séminaire devait permettre de tirer les leçons des succès et de s'interroger sur les défis, en prenant en compte les enjeux climatiques, économiques, sanitaires et sécuritaires.

4. De manière spécifique, ce deuxième séminaire de l'année a permis au gouvernement d'examiner la trajectoire des projets relatifs aux secteurs prioritaires tels que l'assurance maladie universelle ; l'accès universel à l'eau potable ; la construction de logements ; le recensement des infrastructures socioéconomiques et la digitalisation de la vie publique.

5. L'analyse a révélé notamment qu'il était nécessaire d'améliorer la coordination ; la préparation des projets et la lisibilité des réalisations des projets.

6. A cet effet, une coordination renforcée sera mise en place pour une meilleure visibilité.

7. Ensuite, il a été abordé les enjeux sécuritaires régionaux, la conjoncture économique post Covid-19, la transition écologique et leur impact sur l'exécution de la feuille de route gouvernementale.

8. En particulier, notre pays doit accélérer la mise en œuvre des programmes sociaux au profit des populations des localités les plus exposées au risque sécuritaire. C'est dans ce cadre qu'une tournée gouvernementale a été conduite par SEM le Président de la République et a permis d'échanger avec les populations et d'encourager les forces de défense et de sécurité engagées sur le front.

9. Au terme du séminaire, il a été retenu 10 jalons structurants pour l'action gouvernementale d'ici le prochain séminaire gouvernemental, notamment un plan d'urgence pour la région des savanes.

II. **Au titre du conseil des ministres,**

10. Le conseil a examiné et adopté deux (02) projets de décret,

11. Le premier projet décret porte création, attributions, organisation et fonctionnement du fonds pour l'accès universel à l'électricité : le fonds « Tinga ».

12. Ce projet de décret crée le fonds pour l'accès universel à l'électricité qui est un mécanisme de facilitation de l'accès à l'électricité pour les populations à faible revenu. Il permet d'offrir des subventions remboursables pour l'accès universel aux réseaux électriques en complément des autres initiatives en cours.

13. Le second projet de décret confie la gestion de l'assurance maladie universelle (AMU) à l'institut national d'assurance maladie (INAM).

14. Ce texte a pour objet de confier la gestion de l'assurance maladie universelle à l'Institut national d'assurance maladie (INAM). Il permet l'opérationnalisation immédiate de la loi AMU, à travers la mise en place des outils nécessaires pour faciliter l'enrôlement, la collecte des cotisations et la gestion de l'information.

III. Au titre des divers,

15. Le ministre de la santé a rendu compte de l'état d'avancement de la stratégie vaccinale accélérée qui a permis de multiplier par quatre la moyenne de personnes vaccinées par jour.

16. A ce jour, notre pays a réceptionné près 5 millions de doses de vaccins et compte plus d'un million de personnes vaccinées. Le conseil s'est par ailleurs félicité de la reconnaissance du certificat de vaccination numérique du Togo dans les 27 pays de l'Union Européenne (UE). Face à l'émergence de nouvelles vagues et de nouveaux variants, le conseil a instruit le ministre de la santé pour l'accélération de

la campagne de vaccination et pour l'administration d'une troisième dose pour les personnes de plus de quarante ans.

17. Sur la situation sécuritaire, le conseil a relevé la constante clairvoyance et l'implication personnelle du Chef de l'Etat aux côtés des forces de défense et de sécurité. Il a salué la vision qui, combinée à une bonne préparation stratégique et au courage des forces de défense et de sécurité, permet à notre pays d'être prêt et résilient face aux nombreuses menaces auxquelles il doit faire face.

Fait à Lomé, le 27 novembre 2021

Le Conseil des Ministres